

Lieuran Lès Béziers,
Le 19 septembre 2023

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 25 septembre 2023
à 18 h 00
Dans la salle de la Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation de l'institution et du tarif des concessions au cimetière « nouveau »
- Création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière « nouveau »
- Approbation du règlement intérieur du cimetière « nouveau »
- Approbation du tarif des concessions au cimetière « neuf »
- Pénalité de 10% sur les tarifs périscolaires
- Passage de la nomenclature comptable M14 à la M57 développée
- Changement du droit de place pour les ambulants raccordés à la borne électrique
- Réactualisation de demandes de Fonds de Soutien Communautaire
- Convention de la médecine préventive de la mairie de Béziers
- Décision modificative n°2
- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Robert GELY

